Essais & Recherches

Jean-Louis Guigou

Réhabiliter l'avenir

La France malade de son manque de prospective

L'Harmattan

Réhabiliter l'avenir

La France malade de son manque de prospective

Sommes-nous devenus collectivement incapables d'imaginer notre avenir ? Longtemps associé à une vision de progrès et d'harmonie, l'avenir suscite aujourd'hui davantage d'inquiétude que d'espoir. Faillite du progrès, éclipse de l'avenir, impuissance du politique... Dans ce contexte, la relance de la prospective comporte un double enjeu ; se donner les moyens de mener une réflexion stratégique pour appuyer les décisions publiques ; redonner du sens à l'action publique en l'inscrivant dans un projet collectif porteur de valeurs partagées.

Cet ouvrage constitue un véritable plaidoyer pour faire de la prospective l'outil essentiel de la réforme de l'État et de la mise en mouvement de la société. Il s'attache à identifier les causes qui ont conduit au déclin brutal de l'intérêt des élites, des dirigeants politiques et de la société civile pour cet exercice de réflexion sur le futur, et présente quinze propositions d'action pour réhabiliter l'avenir.

Enfin, l'auteur a mis à profit cette réflexion, confiée par le ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche, pour établir une histoire de la prospective en France, en Europe et en Amérique depuis 1945 et faire un point précis sur la pratique actuelle de la prospective au cours d'entretiens avec les meilleurs experts de la question.

***Jean-Louis Guigou**, professeur agrégé des universités et ancien conseiller technique de Michel Rocard, a été délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) de 1997 à 2002, puis inspecteur général de l'Éducation nationale. Il dirige actuellement l'Institut de Prospective économique du Monde méditerranéen.*

Logo de la collection : Nicole Baudin

Réhabiliter l'avenir - La France malade de son manque de prospective
(Essais / Actualité)
ISBN: 2296014313
MOREL Raymonc
2744 4769
43,10 Fr

Prospective

Prospective

collection fondée et dirigée par Philippe Durance (CNAM, Lipsor)

La prospective n'est ni une science, ni une discipline à proprement parler. Un art, plus sûrement. Certains parlent d'une « indiscipline » intellectuelle. En définitive, et fondamentalement, la prospective est une attitude, un état d'esprit, une manière d'être, voire une philosophie, peut être même une certaine forme de morale, c'est-à-dire un guide de l'action humaine, soumise au devoir et ayant pour but la recherche du « sens » commun, avec comme moyen la connaissance. Il s'agit d'une posture différente vis-à-vis de l'avenir, basée sur le refus de la fatalité, sur la reconnaissance de l'homme à la fois comme finalité et comme acteur du futur.

Dans ce contexte, la collection *Prospective* a pour ambition de nourrir cette posture en suscitant, en rassemblant et en valorisant les travaux théoriques et appliqués de prospective, issus des milieux académiques, des collectivités locales, des entreprises ou des services de l'État, en France ou à l'étranger, dans ses différents champs (technologique, stratégique, territorial, etc.). Elle se compose de quatre séries : Mémoire de la prospective, Essais & Recherches, Méthodes,

Sommaire

Introduction : La France manque de prospective 11

Chapitre 1 — La crise de l'avenir 15

Quelques faits marquants 15

Les principales causes 17

Chapitre 2 — Qu'est-ce que la prospective ? 25

L'avenir comme objet d'investigation 25

La prospective comme démarche pour construire l'avenir 28

La prospective comme responsabilité publique 32

Chapitre 3 — Brève histoire de la prospective 35

Le futur dans l'histoire de la pensée 35

Le futur prédéterminé par les lois du progrès 36

Le futur comme champ d'action transformatrice 38

Le futur comme décadence 40

La prospective de 1945 à nos jours 42

Aux États-Unis : institutionnalisation, professionnalisation, diffusion 43

En France, trois précurseurs : Gaston Berger, Bertrand de Jouvenel, Jean Fourastié 45

1960-1975 : l'âge d'or de « l'administration prospective » en France 48

Depuis 1975 : la fragmentation de la prospective française 51

Chapitre 4 — La prospective en France et dans le monde 57

État des lieux dans les universités 58

La situation française 58

Éléments de comparaison internationale 61

Expertise et pratique de la prospective 67

La situation française 67

Éléments de comparaison internationale 83

Chapitre 5 — Quinze propositions pour relancer la prospective . 89

(1) Mettre en place un dispositif national assurant la création, le partage et la diffusion des connaissances sur le futur 89

(2) Créer une autorité administrative indépendante de prospective dénommée « Conseil d'analyse prospective » 90

(3) Réorganiser la prospective au sein de l'administration centrale 92

(4) Encourager la prospective territoriale au sein des régions, des pays et des agglomérations, ainsi que dans une perspective interrégionale 94

(5) Développer fortement la prospective dans l'enseignement supérieur 95

(6) Créer des pôles universitaires interrégionaux avec une dimension prospective 96

(7) Lancer des programmes interdisciplinaires de recherche sur des sujets d'intérêt général à forte dimension prospective 97

(8) Encourager le développement de la prospective au sein des entreprises, et favoriser leur participation aux travaux de prospective régionale, nationale et européenne 98

(9) Renforcer la présence française dans les programmes de prospective européens 98

(10) Inclure dans les projets de lois structurants une étude prospective de leurs conséquences à long terme 98

(11) Faire présenter par le Premier ministre un rapport prospectif sur l'avenir de la France dans l'Europe et dans le monde à chaque nouvelle législature 99

(12) Organiser et financer la présence de la prospective dans les médias nationaux 99

(13) Créer des événements de valorisation et de reconnaissance de la prospective (salons, carrefours, biennales…) 100

(14) Créer un statut juridique et fiscal pour les fondations et les associations à but prospectif d'intérêt général 100

(15) Créer un Fonds d'investissement pour la prospective 100

Conclusion : Opportunité et nécessité de revitaliser la prospective 103

Annexe : Entretiens et auditions 105

Jacques Attali 106

Rémi Barré 111

Michel Berger 119

Introduction :
La France manque de prospective

À l'image de ceux qui, au cœur de notre société, connaissent des situations de grande précarité[1], sommes-nous devenus collectivement incapables d'imaginer notre avenir ? Longtemps associé à une vision de progrès et d'harmonie enfin réalisés, l'avenir suscite aujourd'hui davantage d'inquiétude que d'espoir. Pour reprendre les mots de Pierre-André Taguieff[2], il y a à la fois « faillite du progrès », « éclipse de l'avenir » et « impuissance du politique ».

Faillite du progrès, car personne ne croit plus en un progrès linéaire et continu, mais surtout parce que se développent à la fois le sentiment d'une instrumentalisation croissante des individus par le « monde de la technique »[3], et la crainte face aux risques technologiques de toutes sortes.

Éclipse de l'avenir, car les « philosophies laïques du progrès »[4], ces grands récits eschatologiques qui ont fait l'histoire du XX^e^ siècle ne font plus recette et ont cédé la place à un individualisme croissant. Chacun s'occupe de « son » avenir, mais les modèles de réussite sociale sont d'autant plus instables que leur contenu est indéfini, sinon nul. Cela engendre un profond malaise social, une crise identitaire.

Impuissance du politique, enfin, pris dans un cercle vicieux où, plus il perd ses marges de manœuvre, moins il apparaît comme un référent pertinent pour les citoyens. L'accumulation des problèmes — qui auraient pu être anticipés mais n'ont pas été réglés en leur temps et sont devenus petit à petit insolubles — donne l'image d'un pouvoir politique incapable de maîtriser les conséquences de la mondialisation. Dans ce contexte, les citoyens reportent leur engagement à d'autres échelles. La montée de ces nouveaux pouvoirs

---

[1] Une enquête a montré que l'horizon temporel des jeunes « en galère » ne dépasse pas 48 heures… Cf. François Dubet, *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Seuil, 1993.

[2] Pierre-André Taguieff, *L'Effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, 2000.

[3] Martin Heidegger, « Dépassement de la métaphysique », « La question de la technique », in *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 1958.

[4] Pierre-André Taguieff, 2000, *op. cit.*

• *L'avenir, objet de désir*[18] *et d'inquiétude* : nos contemporains, particulièrement en Europe, ont le sentiment de vivre dans un monde de plus en plus incertain, risqué, imprévisible et donc lourd de menaces. Il en découle une tendance à se replier sur soi, à se considérer comme une victime et à rechercher les boucs émissaires (politiciens, multinationales, etc.). Pour rompre avec cette attitude, pour renouer avec une posture créatrice, pour participer à la « reconstruction collective du monde », c'est le désir et l'imaginaire qui doivent reprendre le dessus. La prospective naît de la rencontre entre une inquiétude latente (l'impossibilité de financer l'avenir, le « scénario de l'inacceptable », le réchauffement climatique, etc.) et quelque chose qui lui donne du sens, en s'appuyant sur des travaux de qualité. Il faut donc organiser cette rencontre et convaincre qu'il y a des marges de manœuvre et des choix possibles, pour ne pas s'enfermer dans une voie unique. L'audace de l'action créatrice permettra de transformer le souhaitable en possible.

• *L'avenir est domaine de volonté et d'action* : comme le souligne Jacques Lesourne, « l'avenir est le fruit du hasard, de la nécessité et de la volonté ». L'avenir est donc un domaine de pouvoir : pouvoir de s'adapter, pouvoir de maîtriser, pouvoir de s'orienter. Bientôt, le clivage ne sera plus entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas (accumulation présente), mais entre ceux qui sauront imaginer l'avenir et agir en conséquence, et ceux qui ne le sauront pas, entre ceux qui prépareront l'avenir et ceux qui le subiront. Prévoir, c'est « savoir, vouloir et pouvoir », selon la formule de Saint-Simon.

• *L'avenir est un bien collectif* : un bien collectif est un bien dont la consommation par une personne ne nuit pas à sa consommation par d'autres. De même que le passé est un bien collectif qui enrichit tout un peuple de sa mémoire et de son histoire, l'avenir est aussi un bien collectif en tant qu'il donne du sens, des repères et projette vers l'action. L'avenir est une représentation collective, élaborée de façon partagée : dans la mesure où l'avenir n'est pas déterminé, il rentre dans la catégorie des représentations sociales et culturelles, voire des symboles. L'avenir est une construction intellectuelle, nécessaire, collective pour mobiliser les acteurs et

---

[18] Chantal Lebrun, « Le futur comme objet de désir », *Futuribles*, 286, mai 2003.

À la base du concept de « loi universelle » de l'évolution sociale, il y a l'idée que le changement a une cause unique. Au Siècle des lumières, il semble évident que la recherche du bien-être individuel, si elle rend nécessaire une régulation politique, n'en est pas moins le moteur essentiel du changement : on retrouve cette idée chez Mandeville, Smith, Kant, Rousseau… Condorcet enrichit cette idée en soulignant le rôle de la connaissance scientifique et du progrès technique, qui procure à l'humanité les conditions matérielles d'une vie meilleure, transformant l'antagonisme « vices privés vertus publiques » en un jeu à somme positive. Comte, prolongeant cette tradition, fait de l'homme la source de tout changement : sa propension à améliorer son sort le pousse sur les chemins de la science, de l'art et de l'industrie.

Chez Marx, la technique, au sens de l'organisation de la production, joue également un rôle central : c'est le changement technique qui crée une disjonction entre les forces productives et les rapports de production, modifiant ceux-ci et donc la superstructure du système social. De façon plus générale, Spencer (comme plus tard Thorstein Veblen) considère que les conditions matérielles de vie sont la cause unique du changement. Les « instincts » naturels de l'homme s'expriment plus ou moins selon le contexte et se cristallisent en institutions, formant des agrégats humains sans cesse plus complexes et plus différenciés. Exposant ces hypothèses (non vérifiées) comme des « lois universelles », les auteurs cités pouvaient en déduire l'issue finale de l'évolution sociale, et les différentes étapes qui y mènent. Prudents, ils ne nous ont pourtant pas laissé de description très précise des perspectives futures.

Il faut souligner la séduction qu'ont exercée ces théories, et l'influence qu'elles continuent à avoir sur notre perception de l'avenir. Elles sont avant tout un discours prophétique. Promesse d'un avenir meilleur, elles « réenchantent » un monde « désenchanté » par le déclin des transcendances religieuses. Elles rassurent, car elles interdisent les retours en arrière[33]. Les discontinuités ne sont que des anomalies apparentes, une « ruse de la raison » hégélienne. De fait

---

[33] Ainsi Auguste Comte s'est acharné, sous la Restauration, à démontrer que le retour à l'Ancien Régime était impossible, nonobstant les velléités réactionnaires.

Chapitre 5 — Quinze propositions pour relancer la prospective

Comment redonner le goût de la réflexion à long terme ? Comment réintroduire le long terme dans l'action publique et l'action politique ?

Nos propositions sont de deux types. L'un correspond au domaine de la prospective dans les universités, et concerne donc particulièrement le ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Néanmoins, compte tenu du diagnostic — la trop faible implication de l'État — et de la difficulté à séparer la prospective de l'action publique, nous nous sommes permis, en toute modestie, de présenter aussi quelques propositions d'ordre interministériel.

(1) Mettre en place un dispositif national assurant la création, le partage et la diffusion des connaissances sur le futur

Considérant :

– qu'il faut assurer la diversité des points de vue et des pôles de production de prospective, le monopole de l'État n'étant plus justifié par sa fonction d'unité (assurée précédemment par le Commissariat général du plan) ;

– que cette fonction d'unité et de consensus doit être assumée en grande partie par les collectivités territoriales, et notamment la région ;

– que *l'État doit aujourd'hui se concentrer sur la fonction de lisibilité et de redistribution des connaissances du futur*, afin de permettre à tous les acteurs d'exercer pleinement leurs responsabilités.

Il est proposé de structurer les activités prospectives en quatre grands réseaux, animés chacun par un pôle :

– *Le réseau des universités et la recherche* : c'est le domaine de la recherche, de l'expertise lourde et de la formation. L'impulsion prospective dans les laboratoires pourrait être générée par une

même qu'une spécialisation en prospective pour les étudiants de master et de doctorat de la faculté de sciences sociales.

En ce qui concerne l'Asie, deux universités offrent des cursus universitaires en prospective. Toutes deux se trouvent à Taiwan. L'université de Fo Guang propose un master de prospective assez général et pluridisciplinaire depuis 2001, pour une quinzaine d'étudiants. L'université de Tamkang est la seule au monde à avoir une orientation prospective explicite. Elle dispose d'un Centre de prospective, offrant notamment un master de sciences de l'éducation à forte dimension prospective. De façon plus significative, toutes les disciplines sont abordées sous un angle prospectif : sociologie, économie, sciences politiques, environnement, sciences de l'éducation, sciences et technologie, etc. Chacun des 27 000 étudiants suit durant son cursus universitaire des cours de prospective traitant à la fois des concepts, des méthodes et des applications à leur discipline.

En Malaisie, l'université de Malaya propose un master de philosophie et histoire des sciences avec une forte orientation sur les politiques publiques, intégrant un cours de prospective technologique.

Au Japon, l'université Aichi à Nagoya propose un ensemble de quatre cours de prospective dans le cadre d'un cursus de gestion.

Europe

En Finlande, l'importance de la prospective a conduit au développement d'un vaste réseau, appelé « Académie finlandaise du futur », qui regroupe depuis 1998 une dizaine d'universités finlandaises. Les professeurs de cette Académie sont regroupés au sein de la *Turku School of Economics and Business Administration*. Les cours abordent les aspects conceptuels et théoriques de la prospective, ses méthodes, la pensée systémique, des études de cas, etc.

En Italie, l'université grégorienne de Rome dispose d'un programme de prospective depuis 1976, sous la tutelle d'Eleonora Barbieri Masini[50]. Le doctorat a été créé en 1992. La prospective y est

[50] Eleonora Barbieri Masini est partie à la retraite courant 2006. Elle est remplacée depuis par Riccardo Cinquegrani.